

la loi de Dieu par l'humilité chrétienne. C'est l'humilité chrétienne qui nous rappelle véritablement en nous-mêmes, parce qu'elle nous fait rentrer dans la considération de notre néant : elle nous fait entendre que nous tenons tout de la miséricorde divine ; et ainsi elle nous abaisse sous la loi de Dieu ; elle nous assujettit à sa volonté, qui est la règle souveraine de notre vie.

« Dieu a fait l'homme droit, » dit l'Écclésiaste¹ ; et voici en quoi le docte saint Augustin reconnaît cette rectitude. La rectitude, et la juste règle, et l'ordre, sont inséparables : or, chaque chose est bien ordonnée, quand elle est soumise aux causes supérieures qui doivent dominer sur elle par leur naturelle condition : c'est en cela que l'ordre consiste, quand chacun se range aux volontés de ceux à qui il doit être soumis. Dieu donc, dit saint Augustin, a donné ce précepte à l'homme, « de régir ses inférieurs, et d'être « lui-même régi par la puissance suprême : » *Regi a superiore, regere inferiore*². De même donc que la règle des mouvements inférieurs, c'est la juste et saine raison ; ainsi la règle de la raison, c'est Dieu même : et lorsque la raison humaine compose ses mouvements selon la volonté de son Dieu, de là résulte cet ordre admirable, de là ce juste tempérament, de là cette médiocrité raisonnable qui fait toute la beauté de nos âmes. Pour pénétrer au fond de cette doctrine excellente de saint Augustin, élevons un peu nos esprits, et considérons attentivement que la volonté de Dieu est la règle suprême selon laquelle toutes les autres règles doivent être nécessairement mesurées. Elles n'ont de justice ni de vérité, qu'autant qu'elles se trouvent conformes à cette règle première et originale qui n'emprunte rien de dehors, mais qui est sa loi elle-même. C'est pourquoi le prophète David dit, que « les jugements de « Dieu sont vrais et justifiés par eux-mêmes : » vrais et justifiés par eux-mêmes, comme s'il disait : Les jugements des hommes peuvent bien quelquefois être véritables ; mais ils ne peuvent pas être justifiés par eux-mêmes. Toutes les vérités créées doivent être nécessairement conférées à la vérité divine, de laquelle elles tirent toute leur certitude. Mais pour les jugements de Dieu, dit le saint Prophète, « ils sont vrais d'une « vérité propre et essentielle ; et c'est pour cette « raison qu'ils sont justifiés par eux-mêmes : » *Vera, justificata in semetipsa*³. De sorte que la volonté divine [qui] préside à cet univers, étant elle-même sa règle, elle est par conséquent la règle infaillible de toutes les choses du monde

¹ Eccl. VII, 30.

² In Ps. CXLV, n° 5, t. IV, col. 1627.

³ Ps. XXIII, 9.

et la loi immuable par laquelle elles sont gouvernées.

Sur quoi je fais une observation dans le prophète David, qui peut-être édifiera les âmes pieuses. Cet homme toujours transporté d'une sainte admiration de la Providence divine, après avoir célébré la sagesse de ses conseils dans ses grands et magnifiques ouvrages, passe de là insensiblement à la considération de ses lois. Ainsi, au psaume dix-huitième : « Les cieux, dit ce grand « personnage, racontent la gloire de Dieu. » Puis ayant employé la moitié du psaume à glorifier Dieu dans ses œuvres, il donne tout le reste à chanter l'équité de ses ordonnances. « La loi de « Dieu, dit-il, est immaculée, les témoignages « de Dieu sont fidèles¹ ; » et il achève cet admirable cantique dans de semblables méditations. Et au psaume cent dix-huitième : « Votre vérité, « dit-il, ô Seigneur ! est établie éternellement « dans les cieux ; votre main a fondé la terre, « et elle demeure toujours immobile : c'est en suivant votre ordre, que les jours se succèdent « les uns aux autres avec des révolutions si constantes ; et toutes choses, Seigneur, servent à « vos décrets éternels. » Et puis il ajoute aussitôt : « N'était que votre loi a occupé toute ma « pensée, cent fois j'aurais manqué de courage « parmi tant de diverses afflictions dont ma vie « a été tourmentée². » Fidèles, que veut-il dire ? quelle liaison trouve ce chantre céleste entre les ouvrages de Dieu et sa loi ! Est-ce par une rencontre fortuite que cet ordre se remarque en plusieurs endroits de ses psaumes ? Ou bien ne vous semble-t-il pas qu'il nous dit à tous au fond de nos consciences : Élevez vos yeux, ô enfants d'Adam ! hommes faits à l'image de Dieu, contemplez cette belle structure du monde, voyez cet accord et cette harmonie : y a-t-il rien de plus beau ni de mieux entendu que ce grand et superbe édifice ? C'est parce que la volonté divine y a été fidèlement observée, c'est parce que ses desseins ont été suivis, et que tout se régit par ses mouvements. Car cette volonté étant sa règle elle-même, toujours juste, toujours égale, toujours uniforme, tout ce qui la suit ne peut aller que dans un bel ordre : de là ce concert et cette cadence si juste et si mesurée. Que si les créatures, même corporelles, reçoivent tant d'ornements, à cause qu'elles obéissent aux décrets de Dieu ; combien grande sera la beauté des natures intelligentes, lorsqu'elles seront réglées par ses ordonnances ! Consultez toutes les créatures du monde ; si elles avaient de la voix, elles publieraient hautement

¹ Ps. XVIII, 1.

² Ibid. 8.

³ Ps. CXVIII, 89, 90, 91, 92.

qu'elles se trouvent très-bien d'observer les lois de cette Providence incompréhensible, et que c'est de là qu'elles tirent toute leur perfection et tout leur éclat ; et n'ayant point de langage, elles ne laissent pas de nous le prêcher par cette constante uniformité avec laquelle elles s'y attachent. Vous, hommes, enfants de Dieu, que votre Père céleste a illuminés d'un rayon de son intelligence infinie, quelle sera votre ingratitude, si, plus stupides et plus insensibles que les créatures inanimées, vous méprisez de suivre les lois que Dieu même vous a données depuis le commencement du monde par le ministère de ses saints prophètes, et enfin dans la plénitude des temps par la bouche de son cher Fils ! C'est ainsi, ce me semble, que nous parle le prophète David.

O Dieu éternel ! chrétiens, quand il faudra paraître devant ce tribunal redoutable, quelle sera notre confusion lorsqu'on nous reprochera, devant les saints anges, que Dieu nous ayant donné une âme d'une nature immortelle afin que nous employassions tous nos soins à régler ses actions et ses mouvements selon leur véritable modèle, nous avons fait si peu d'état de ce riche et incomparable présent, que plutôt de travailler en cette âme ornée de l'image de Dieu, nous avons appliqué notre esprit à des occupations toujours superflues et le plus souvent criminelles ; de sorte qu'au grand mépris de la munificence divine, parmi tant de sortes d'affaires qui nous ont vainement travaillés, la chose du monde la plus précieuse a été la plus négligée ? O folie ! ô indignité ! ô juste et inévitable reproche ! ah ! grand Dieu, je le veux prévenir. Assez et trop longtemps mon âme s'est égarée parmi tant d'objets étrangers, dans le jeu, dans les compagnies, dans l'avarice, dans la débauche. Je rentrerai en moi, du moins à ce carême qui nous touche de près : j'étudierai mes voies ; je chercherai la règle sur laquelle je me dois former ; et comme il ne peut y en avoir d'autre que vos saints et justes commandements, je tournerai mes pas du côté de vos témoignages : c'est ma dernière et irrévocable résolution, que vous confirmerez, s'il vous plaît, par votre grâce toute-puissante : c'est elle qui me fera trouver le repos, où je viens de rencontrer le bon ordre, et où je trouvais tout à l'heure la vérité et la certitude ; et pour vous en convaincre, fidèles, c'est par où je m'en vais finir ce discours.

TROISIÈME POINT.

Je ne pense pas, chrétiens, après les belles maximes que nous avons, ce me semble, si bien établies par les Écritures divines, qu'il soit nécessaire de recommencer une longue suite de raisonnements, pour vous faire voir que notre repos

est dans l'observance exacte de la loi de Dieu. Contentons-nous d'appliquer ici, par une méthode facile et intelligible, la doctrine que, par la miséricorde de Dieu, nous avons aujourd'hui expliquée ; et faisons, pour l'édification de cette audience, paraître cette vérité dans son évidence.

Chaque chose commence à goûter son repos, quand elle est dans sa bonne et naturelle constitution. Vous avez été tourmenté d'une longue et dangereuse maladie ; peu à peu vos forces se rétablissent, et les choses reviennent au juste tempérament ; cela vous promet un prochain repos : et comment donc notre âme ne jouirait-elle pas d'une grande tranquillité, après que la loi de Dieu a guéri toutes ses maladies ? La loi de Dieu établit l'esprit dans une certitude infaillible ; si bien que les doutes étant levés et les erreurs dissipées, non par l'évidence de la raison, mais par une autorité souveraine, plus inébranlable et plus ferme que nos plus solides raisonnements, il faut que l'entendement acquiesce. Et de même la volonté ayant trouvé sa règle immuable, qui coupe et qui retranche ce qu'il y a de trop en ses mouvements, ne doit-elle pas rencontrer une consistance tranquille, et une sainte et divine paix ? C'est pourquoi le Psalmiste disait : « Les justices « de Dieu sont droites et réjouissent le cœur¹. » Elles réjouissent le cœur, parce qu'elles sont droites, parce qu'elles règlent ses affections, parce qu'elles le mettent dans la disposition qui lui est convenable, et dans le véritable point où consiste sa perfection.

Quelle inquiétude dans les choses humaines ! on ne sait si on fait bien ou mal ; on fait bien pour établir sa fortune, on fait mal pour conserver sa santé ; on fait bien pour son plaisir, mais on ne contente pas ses amis ; et de même des autres choses. Dans la soumission à la loi de Dieu, on fait absolument bien, on fait bien sans limitation, parce que quand on fait ce bien, tout le reste est de peu d'importance ; en un mot, on fait bien, parce qu'on suit le souverain bien : et comment est-il possible, fidèles, de n'être pas en repos en suivant le souverain bien ? quelle douceur et quelle tranquillité à une âme ! Il vous appartient, ô grand Dieu ! en qualité de souverain bien, de faire le partage des biens à vos créatures ; mais heureuses mille et mille fois les créatures dont vous êtes le seul héritage ! c'est là le partage de vos enfants, que par votre bonté ineffable vous assemblez près de vous dans le ciel. Mais nous, misérables bannis, bien que nous soyons éloignés de notre céleste patrie, nous ne sommes pas privés tout à fait de vous ; nous vous avons dans votre loi sainte, nous vous avons

¹ Ps. XVIII, 9.

dans votre divine parole. O que cette loi est désirable! ô que cette parole est douce! « Elle est plus douce que le miel à ma bouche, disait le prophète David; elle est plus désirable que tous les trésors¹. » Et considérez en effet, chrétiens, que cette loi admirable est un éclat de la vérité divine; et un écoulement de cette souveraine bonté. Ne doutez pas que cette fontaine n'ait retenu quelque chose des qualités de sa source: « Votre serviteur, ô mon Dieu! observe vos commandements, chante amoureusement le Psalmiste; il y a une grande récompense à les observer: » *In custodiendis illis retributio multa*². « Ce n'est pas en autre chose, dit saint Augustin³; mais en cela même que l'on les observe: la rétribution y est grande, parce que la douceur y est sans égale. »

Mes frères, je vous en prie, considérons un homme de bien dans la simplicité de sa vie: il ne gouverne point les États, il ne manie point les affaires publiques, il n'est point dans les grands emplois de la terre, comme sont les grands et les politiques: vous diriez qu'il ne fasse rien en ce monde; il ne sait pas les secrets de la nature; il ne parle pas du mouvement des astres; ces hauts et sublimes raisonnements peut-être passeront sa portée: sa conduite nous paraît vulgaire, et cependant, si nous avons entendu les choses que nous avons dites, il est régi par une raison éternelle, il est gouverné par des principes divins: sa conduite, appuyée sur la parole de Dieu, est plus ferme que le ciel et la terre, et plutôt tout le monde sera renversé qu'il soit confondu dans ses espérances. Dans les affaires du monde, chacun recherche divers conseils qui nous embarrassent souvent dans de nouvelles perplexités: il chante sincèrement avec le Psalmiste: « Mon conseil, ce sont vos témoignages: » *Consilium meum justificationes tuae*⁴; ou bien, comme dit saint Jérôme: *Amici mei justificationes tuae*: « Vos témoignages, ce sont mes amis. » Ceux que nous croyons nos meilleurs amis nous trompent très-souvent, ou par infidélité ou par ignorance: l'homme de bien, dans ses doutes, consulte ses amis fidèles, qui sont les témoignages de Dieu; ces amis sincères et véritables lui enseignent ce qu'il faut faire, et le conseillent pour la vie éternelle. Heureux mille et mille fois d'avoir trouvé de si bons amis! par là il se rira de la perfidie qui règne dans les choses humaines. Et c'est encore par cette raison que je le publie bienheureux.

Souffrez que je vous interroge en vérité et en conscience: Avez-vous tout ce que vous deman-

¹ Ps. cxviii 103; xviii, 11.

² Ps. xviii, 12.

³ In Ps. xviii Enar. 1, n° 12, t. IV, col. 80, 81.

⁴ Ps. cxviii, 24.

dez? n'avez-vous aucune prétention en ce monde? Il n'y a peut-être personne en la compagnie qui puisse répondre qu'il n'en a pas. « Le laboureur, » dit l'apôtre saint Jacques¹, attend le fruit de la terre: sa vie est une espérance continuelle, il laboure dans l'espérance de recueillir, il recueille dans l'espérance de vendre, et toujours il recommence de même: il en est ainsi de toutes les autres professions. En effet, nous manquons de tant de choses, que nous serions toujours dans l'affliction, si Dieu ne nous avait donné l'espérance, comme pour charmer nos maux et tempérer par quelque douceur l'amertume de cette vie. Cette vie, que nous ne possédons jamais que par diverses parcelles qui nous échappent sans cesse, se nourrit et s'entretient d'espérance. L'avenir, qui sera peut-être une notable partie de notre âge, nous ne le tenons que par espérance; et jusqu'au dernier soupir, c'est l'espérance qui nous fait vivre: et puisque nous espérons toujours, c'est un signe très-manifeste que nous ne sommes pas dans le lieu où nous puissions posséder les choses que nous souhaitons. Partant, dans ce bas monde, où personne ne jouit de rien, où on ne vit que d'espérance, celui-là sera le plus heureux qui aura l'espérance la plus belle et la plus assurée. Heureux donc mille et mille fois les justes et les gens de bien! Grâce à la miséricorde divine, on leur a bien débattu la jouissance de la vie présente; mais personne ne leur a encore contesté l'avantage de l'espérance.

Comparons à cela, je vous prie, les folles espérances du monde: dites-moi, en vérité, chrétiens, avez-vous jamais rien trouvé qui satisfait pleinement votre esprit? Les hommes acquièrent avec plus de joie qu'ils ne possèdent; [le dégoût suit bientôt la jouissance. Ainsi] nous prenons tous les jours de nouveaux desseins, espérant que les derniers réussiront mieux; et partout notre espérance est frustrée. De là l'inégalité de notre vie, qui ne trouve rien de fixe ni de solide, et par conséquent, ne pouvant avoir aucune conduite arrêtée, devient un mélange d'aventures diverses et de diverses prétentions, qui toutes nous ont trompés: ou nous les manquons, ou elles nous manquent; si bien que les plus sages, après que cette première ardeur, qui donne l'agrément aux choses du monde, est un peu ralentie par le temps, s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien.

Et par conséquent, chrétiens, que pouvons-nous faire de mieux que de nous reposer en Dieu seul, que de vouloir ce que Dieu ordonne, et attendre ce qu'il prépare? Pourquoi donc ne cherchons-nous pas cet immobile repos? pourquoi

¹ Jac. v, 7.

sommes-nous si aveugles que de mettre ailleurs notre béatitude? Ah! voici, mes frères, ce qui nous trompe; je vous demande, s'il vous plaît, encore un moment d'audience: c'est que nous nous sommes figuré une fausse idée de bonheur; et ainsi notre imagination étant abusée, nous semblons jouir pour un temps d'une ombre de félicité. Nous nous contentons des biens de la terre, non pas tant parce qu'ils sont de vrais biens, que parce que nous les croyons tels: semblables à ces pauvres hypocondriaques dont la fantaisie blessée se repaît du simulacre et du songe d'un vain et chimérique plaisir. Ici vous me direz peut-être: Ah! ne m'ôtez point cette erreur agréable; elle m'abuse, mais elle me contente; c'est une tromperie, mais elle me plaît. Certes, je vous y laisserais volontiers, si je ne voyais que par ce moyen, quoique vous vous imaginiez d'être heureux, vous êtes dans une condition déplorable.

Beatum faciunt..... duæ res, bene velle, et posse quod velis: « Deux choses nous rendent heureux, bien vouloir, et pouvoir ce qu'on veut. » [Or, à ce compte, pouvons-nous appeler heureux ceux qui mettent leur félicité dans des biens iniques ou pernicieux?] Enfants robustes, ils ont la force des hommes et l'inconsidération des enfants. Les enfants veulent violemment ce qu'ils veulent: s'ils sont en colère, aussitôt tout le visage est en feu et tout le corps en action: le feu sur le visage, l'impatience dans le cri. Ils ne regardent pas s'il est à autrui, c'est assez qu'il leur plaise pour le désirer; ils s'imaginent que tout est à eux. Ils ne considèrent pas s'il leur est nuisible, ils ne songent qu'à se satisfaire; il n'importe que cet acier coupe, c'est assez qu'il brille à leurs yeux. C'est ainsi que les méchants veulent posséder tout ce qui leur plaît, sans autre titre que leur avarice: enfants inconsidérés, avec cette différence qu'ils ont de la force. La nature donne des bornes, aux enfants la faiblesse, aux hommes la raison. La faiblesse empêche ceux-là d'avoir tout l'effet de leurs desirs ardents, ceux-ci ont la force, mais la raison sert de frein à la volonté. A mesure qu'on est raisonnable, on apprend de plus en plus à se modérer, parce qu'on ne veut que ce qu'il convient de vouloir pour être heureux: *Posse quod velis, velle quod oportet*: « Pouvoir ce qu'on veut, vouloir ce qu'il faut²; » l'un dépend du hasard, l'autre est un effet de la raison. Pouvoir ce qu'on veut, peut convenir aux plus méchants; vouloir ce qu'il faut, c'est le privilège inséparable des gens de bien. [L'un] dépend des conjonctures tirées du dehors, [l'autre] fait la bonne constitution du dedans. Or jamais, comme nous disions tout à

¹ S. Aug. de Trin. lib. XIII, n° 17, t. VIII, col. 9-9.

² Ibid.

l'heure, il ne peut y avoir de bonheur que lorsque les choses sont établies dans leur naturelle constitution et dans leur perfection véritable; et il est impossible qu'elles y soient mises par l'erreur et par l'ignorance. C'est pourquoi, dit l'admirable saint Augustin, « le premier degré de misère, c'est d'aimer les choses mauvaises; et le comble de malheur, c'est de les avoir: » *Amando enim res noxias miseri, habendo sunt miseriorer*¹. Ce pauvre malade tourmenté d'une fièvre ardente, il avale du vin à longs traits; il pense prendre du rafraîchissement, et il boit la peste et la mort. Ne vous semble-t-il pas d'autant plus à plaindre, qu'il y ressent plus de délices?

Quoi! je verrai durant ces trois jours des hommes tout de terre et de boue, mener à la vue de tout le monde une vie plus brutale que les bêtes brutes; et vous voulez que je dise qu'ils sont véritablement heureux, parce qu'ils se font parade de leur bonne chère, parce qu'ils se vantent de leurs bons moreaux, parce qu'ils font retentir tout le voisinage, et de leurs cris confus, et de leur joie dissolue? Eh! cependant quelle indignité que si près des jours de retraite, la dissolution paraisse si triomphante! L'Église, notre bonne mère, voit que nous donnons toute l'année à des divertissements mondains: elle fait ce qu'elle peut pour dérober six semaines à nos dérèglements; elle nous veut donner quelque goût de la pénitence; elle nous en présente un essai pendant le carême, estimant que l'utilité que nous recevons d'une médecine si salutaire, nous en fera digérer l'amertume et continuer l'usage. Mais, ô vie humaine incapable de bons conseils! ô charité maternelle indignement traitée par de perfides enfants! nous prenons de ses salutaires préceptes une occasion de nouveaux désordres; pour honorer l'intempérance, nous lui faisons publiquement précéder le jeûne; et comme si nous avions entrepris de joindre Jésus-Christ avec Bélial, nous mettons les bacchantes à la tête du saint carême. O jours vraiment infâmes et qui méritaient d'être ôtés du rôle des autres jours! jours qui ne seront jamais assez expiés par une pénitence de toute la vie, bien moins par quarante jours de jeûne mal observés. Mes frères, ne dirait-on pas que la licence et la volupté ont entrepris de nous fermer les chemins de la pénitence, et qu'ils en occupent l'entrée pour faire de la débauche un chemin à la piété? C'est pourquoi je ne m'étonne pas si nous n'en avons que la montre et quelques froides grimaces. Car c'est une chose certaine: la chute de la pénitence au libertinage est bien aisée; mais de remonter du libertinage à la pénitence; mais

¹ In Ps. xxvi, n° 7, t. IV, col. 121.

sitôt après s'être rassasié des fausses douceurs de l'un, goûter l'amertume de l'autre, c'est ce que la corruption de notre nature ne saurait souffrir.

Vous donc, âmes chrétiennes, vous à qui notre Sauveur Jésus a donné quelque amour pour sa sainte doctrine, demeurez toujours dans sa sainte : qu'il n'y ait aucun jour qui puisse diminuer quelque chose de votre modestie ni de votre retenue. Étudiez vos voies avec le Prophète : tournez avec lui vos pas aux témoignages de Dieu; sans doute vous y trouverez, et la certitude, et la règle, et l'immobile repos qui se commencera sur la terre, pour être consommé dans le ciel. *Amen.*

AUTRE EXORDE DU MÊME SERMON.

Cogitavi vias meas, et converti pedes meos in testimonia tua.

J'ai étudié mes voies, et enfin j'ai tourné mes pas du côté de vos témoignages. Ps. cxviii, 59.

Si nos actions sont mal composées, s'il nous arrive presque tous les jours, ou de nous tromper dans nos jugements, ou de nous égarer dans notre conduite; l'expérience nous fait connaître que la cause de ce malheur, c'est que nous ne délibérons pas assez posément de ce que nous avons à faire, c'est que nous nous laissons emporter aux objets qui se présentent. Une ardeur inconsidérée nous jette bien avant dans l'action, avant que nous en ayons assez remarqué et les suites et les circonstances; si bien qu'un conseil peu rassuré produisant des résolutions trop précipitées, il arrive ordinairement que nous errons de çà et de là, plutôt que de marcher dans la droite voie. Ce grand et victorieux monarque dont j'ai aujourd'hui emprunté mon texte, s'est bien éloigné de ces deux défauts; il est aisé de le remarquer par les paroles que j'ai rapportées. Il a, dit-il, étudié ses voies, il a délivré son esprit de toutes préoccupations étrangères, il a médité sérieusement où il devait porter ses inclinations : *Cogitavi vias meas.* Voilà une délibération bien posée; après quoi je ne m'étonne pas s'il a pris le meilleur parti, et s'il nous dit que le résultat de cette importante consultation a été de tourner ses pas du côté de la loi de Dieu : *Et converti pedes meos in testimonia tua.* Si tous les hommes délibéraient aussi soigneusement que David sur cette matière si nécessaire, je me persuade mes sœurs, qu'ils prendraient fort facilement une résolution

semblable : et étant convaincu de ce sentiment, j'ai cru que cet entretien particulier que vous avez désiré de moi, contenterait vos pieux desirs, si je recherchais les raisons sur lesquelles David a pu appuyer cette résolution si bien digérée.

SERMON

POUR LE TEMPS DU JUBILÉ, SUR LA PÉNITENCE¹.

Trois qualités de la pénitence opposées aux trois désordres du péché : comment elles en sont le remède. Difficulté à recouvrer la justice perdue. Fidélité qu'exige l'amitié réconciliée. Funestes effets du mépris ou de l'abus de la pénitence.

Qui enim mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo?

Nous qui sommes morts au péché, comment pourrions-nous désormais y vivre? Rom. vi, 2.

Je ne puis vous exprimer, chrétiens, combien est grande aujourd'hui la joie de l'Église. Cette grâce du jubilé, que vous avez si ardemment embrassée, cette piété exemplaire, ce zèle que vous avez témoigné dans la fréquentation des saints sacrements, satisfait infiniment cette bonne mère : et si le père de ce prodigue voulut que toute sa maison fût en joie pour le retour d'un de ses enfants, quels sont les sentiments de l'Église voyant un si grand nombre des siens ressuscités par la pénitence? Mais cette joie divine et spirituelle ne s'arrête pas sur la terre, elle passe jusqu'au ciel; et nous apprenons du Sauveur des âmes, que la conversion des hommes pécheurs fait la solennité des esprits célestes, nos gémissements font leur joie, et nos douleurs font leurs actions de grâces. Donc les larmes des pénitents sont si précieuses qu'elles sont recueillies en terre pour être portées jusque dans le ciel, et leur vertu est si grande qu'elle s'étend même jusque sur les anges : et ce qui est bien plus merveilleux, c'est qu'encore que l'innocence ait ses larmes, les anges estiment de plus grand prix celles que les péchés font répandre; et l'amertume de la pénitence a quelque chose de plus doux pour eux, que le miel de la dévotion. Que reste-t-il donc maintenant à faire, sinon de vous dire avec l'Apôtre : « Nous qui sommes morts au péché, pourrions-nous bien désormais y vivre? » nous, qui avons réjoui le ciel, pourrions-nous après cela réjouir l'enfer, et rendre inutile une pénitence qui a déjà pu porter ses

¹ Ce sermon étant isolé, et n'appartenant à aucune suite de sermons, nous l'avons placé avant le carême, parce que le sujet qui y est traité convient très-bien à ce saint temps. (Édit. de Versailles.)

fruits jusque dans la Jérusalem bienheureuse? Comprenez, pécheurs convertis, que vos larmes pénètrent le ciel, puisqu'elles y vont réjouir les anges : voyez combien les pleurs de la pénitence sont fructueux à ceux qui les versent, puisqu'ils le sont même aux intelligences célestes. Entendons dans notre Évangile quelle abondante satisfaction produira un jour en nous-mêmes l'affliction d'un cœur repentant, puisqu'elle en produit déjà dans les anges, auxquels le Fils de Dieu nous promet que sa grâce nous fera semblables. Et puisque ces sublimes esprits prennent tant de part à notre bonheur, et qu'ils veulent bien se joindre avec nous par une société si étroite; joignons-nous aussi avec eux, et disons tous ensemble, avec Gabriel, l'un de leurs bienheureux compagnons : *Ave, Maria.*

Après que la grâce du saint baptême nous ayant heureusement délivrés de la damnation du premier Adam, avait si abondamment répandu sur nous les bénédictions du nouveau; après que cette seconde naissance, qui nous a ressuscités en Notre-Seigneur, avait consacré pour toujours nos corps et nos âmes à une sainte nouveauté de vie, il fallait certainement, chrétiens, que les hommes, régénérés par une si grande bonté de leur Créateur, honorassent la miséricorde divine en conservant soigneusement ses bienfaits, et gardassent éternellement l'innocence que le Saint-Esprit leur avait rendue. Car, puisque nous apprenons de l'Apôtre, que cette eau salutaire et vivifiante qui nous a lavés au baptême, a détruit en nous le corps du péché, « pour nous exempter à jamais de sa servitude; » *Ut ultra non serviamus peccato*¹; y avait-il rien de plus nécessaire que de nous maintenir dans la liberté que le sang de Jésus-Christ nous avait acquise? et nous étant rengagés volontairement dans un si honteux esclavage après la sainteté du baptême; aurions-nous pas bien justement mérité que Dieu punit notre ingratitude par une entière soustraction de ses grâces?

Oui, sans doute, nous méritions, ayant violé le baptême, qu'on ne nous laissât plus aucune ressource; mais cette bonté qui n'a point de bornes a traité plus favorablement la faiblesse humaine : elle a regardé d'un œil de pitié l'extrême fragilité de notre nature, et voyant que notre vie n'était autre chose qu'une continuelle tentation, elle a ouvert la porte de la pénitence, comme un second asile aux pécheurs, et une nouvelle espérance après le naufrage. Et encore que Dieu ait prévu que les hommes toujours ingrats abuseraient de la pénitence comme ils avaient fait du baptême, sa miséricorde ne s'est pas lassée : Jésus-Christ,

¹ Rom. vi, 6.

qui a voulu que la pénitence nous tint lieu en quelque sorte d'un second baptême, a mis entre ces deux sacrements cette différence notable, que le premier, nous étant donné comme la nativité du fidèle, ne peut être reçu qu'une fois, parce qu'il n'y a qu'une naissance en esprit, comme il n'y en a qu'une en la chair; et qu'au contraire le sacrement de la pénitence est mis entre les mains de l'Église comme une clef salutaire, par laquelle elle peut ouvrir le ciel aux pécheurs autant de fois qu'ils se convertissent. Je n'excepte rien, dit notre Sauveur : tout ce que vous pardonneriez sur la terre, leur sera remis devant Dieu : pour nous faire voir par cette parole, que son Père n'est jamais si inexorable qu'il ne puisse être apaisé par la pénitence. Voilà comme la miséricorde divine ne cesse jamais de bien faire aux hommes : mais, comme si notre malice avait entrepris d'abuser de tous ses bienfaits, nous tournons à notre ruine tout ce qu'on nous présente pour notre salut.

En effet, qui ne voit par expérience que c'est la facilité du pardon qui nous endureit dans le crime? Le remède de la pénitence, qui devait l'arracher jusqu'à la racine, ne sert qu'à le rendre plus audacieux par l'espérance de l'impunité. Les rebelles enfants d'Adam ont cru qu'on leur prolongeait le temps de pécher, parce qu'on leur en donnait pour se repentir; et par une insolence inouïe, nous sommes devenus plus méchants parce que Dieu s'est montré meilleur. Et afin que vous voyiez, chrétiens, combien ce désordre est universel, permettez-moi d'appeler ici le témoignage de vos consciences. Je veux croire qu'il n'y a personne en cette assemblée, que la grâce du jubilé, que l'exemple de la dévotion publique, et la sainteté de ces derniers jours n'ait invité à la pénitence; et je vous considère aujourd'hui comme des hommes renouvelés par le Saint-Esprit. Dans cet heureux état où vous êtes, si quelqu'un vous disait de la part de Dieu, avec une autorité infailible, que si vous perdez une fois la grâce, en retombant dans les mêmes crimes que vous avez lavés par vos larmes, il n'y a plus pour vous aucune espérance, que le ciel vous sera fermé pour toujours, et que la miséricorde divine sera éternellement sourde à vos prières; seriez-vous si ennemis de vous-mêmes que de vous précipiter volontairement dans une damnation assurée? les plus déterminés ne trembleraient-ils pas, voyant leur perte si inévitable? Si donc nous retournons aux péchés que nous avons expiés par la pénitence (et qui n'y retournera pas?) c'est que l'espérance du pardon nous aura flattés, et que nous aurons présumé, comme des enfants libertins, de l'indul-

¹ Matth. xviii, 18. Joan. xx, 23.